



Brunngasse 36
CH-3011 Bern
www.ta-swiss.ch

Berne, le 9 novembre 2020
Invitation à la présentation de l'étude

Une connaissance approfondie du code du vivant

Nouvelles applications de l'analyse de l'ADN

Date : mardi 24 novembre 2020
Heure : 10h15-12h00
Lieu : en ligne par Zoom (lien disponible après inscription) ou en livestream
Inscription : fabian.schluemp@ta-swiss.ch

Faire analyser son propre ADN devient de plus en plus facile et de moins en moins cher. Il existe des entreprises qui proposent des tests génétiques dits de mode de vie (ou « lifestyle ») sur Internet. Ceux-ci peuvent servir à rechercher ses propres origines comme à créer un plan d'entraînement ou d'alimentation personnalisé. Les données ADN permettent également de livrer des informations sur des caractéristiques physiques comme la couleur des yeux et des cheveux. Cette méthode, connue sous le nom de phénotypage de l'ADN, peut fournir des indices dans le cadre d'enquêtes policières. Dans une étude interdisciplinaire, TA-SWISS a examiné les questions techniques, juridiques et sociales soulevées par ce nouveau champ de possibilités en matière d'analyse de l'ADN.

L'étude TA-SWISS souligne à quel point la frontière entre les tests génétiques à but médical et ceux dits de mode de vie est floue. À partir de tests génétiques « lifestyle », il est aussi possible d'obtenir des conclusions d'ordre médical, par exemple en procédant à une nouvelle analyse des données. Le cadre juridique doit donc être conçu de manière à ce que les données personnelles soient suffisamment protégées, tout en veillant à ce que les personnes testées reçoivent les informations qui les concernent.

Les applications médico-légales se concentrent sur la recherche de criminels présumés. Le phénotypage de l'ADN peut être utile dans le cadre de certaines enquêtes, bien que cet outil ne permette pas de dresser un véritable portrait-robot. Le législateur doit sopeser les avantages qu'il représente pour résoudre des affaires pénales graves par rapport à la protection des droits de la personnalité.

Des ajustements de la réglementation sont en cours, tant dans le domaine des tests génétiques dits de mode de vie que dans celui du phénotypage de l'ADN : d'une part, la version révisée de la loi sur l'analyse génétique humaine entrera en vigueur en 2021, et d'autre part, la loi sur les profils d'ADN sera remaniée, autorisant le phénotypage de l'ADN en Suisse à l'avenir.

Les résultats et recommandations de l'étude TA seront présentés au cours d'une conférence de presse le **mardi 24 novembre 2020**.

Déroulement et participants

- Allocution de bienvenue **Dre Elisabeth Ehrensperger**,
directrice de TA-SWISS
- Introduction **Prof. Reinhard Riedl**, président du
groupe d'accompagnement, membre du Comité
directeur de TA-SWISS, Haute école spécialisée bernoise
- Résultats de l'étude **Alexander Lang**, équipe de projet
Institut für Höhere Studien IHS, Vienne
- Appréciations du groupe
d'accompagnement **Prof. Markus Zimmermann**, groupe d'accompagnement,
Département de théologie morale et d'éthique,
Université de Fribourg
- Autres participants **Prof. Malte-C. Gruber**, équipe de projet,
Université de Lucerne

Dre Brigitte Gschmeidler, équipe de projet,
Open Science, Vienne

Simone Schumann, équipe de projet,
Open Science, Vienne

Dre Nadine Keller, groupe d'accompagnement,
Office fédéral de la santé publique OFSP
(Pas présent, mais disponible pour entretiens)

Programme

- 10h15-10h30 : Accueil et présentation des participants
- 10h30-11h00 : Présentation de l'étude par l'équipe de projet
- 11h00-11h15 : Appréciations du groupe d'accompagnement
- 11h15-11h30 : Questions-réponses
- dès 11h30 : Possibilité pour les journalistes d'interviewer les personnes présentes

Je me réjouis de vous accueillir à cette présentation et vous remercie de bien vouloir vous inscrire par courriel à l'adresse suivante : fabian.schluep@ta-swiss.ch. La documentation sur l'étude peut être fournie aux journalistes à l'avance, sur demande et sous réserve du délai de blocage. Des entretiens avec les participants sont également possibles avant la présentation, toujours sous réserve du délai de blocage. Leurs coordonnées sont disponibles sur demande.

Cordialement,

Fabian Schluep
Responsable de la communication TA- SWISS